



## **DEVIS DES FRAIS DE FORMATION D'UN MONITEUR EDUCATEUR**

Formation Profe	essionnelle - N° de declaration d'existe	ence : 91340058334 - au 06/11/198
CONCERNANT:		
CONCERNANT.		
• FRAIS DE DOSSIER (à régler avant le 28/02/2023) :		65 €
• FRAIS DE SELECTION (à régler avant le 10/04/2023) :		_100 €
		SOIT SOUS TOTAL 1 : 165 €
Frais d'inscripti	on et frais annexes annuels :	
1 <sup>ère</sup> année 2023	/2024 : (à régler avant le 31/06/2023)	400 €

SOIT SOUS TOTAL 2: 800 €

400 €

## FRAIS D'ENSEIGNEMENT:

2<sup>ème</sup> année 2024/2025 : (à régler avant le 31/07/2024)

- o Pour les candidats en Voie Directe, (publics de jeunes en poursuite de scolarité ou demandeurs d'emploi), les frais d'enseignement sont entièrement pris en charge par la Région Languedoc Roussillon. La formation Moniteur éducateur n'est pas rémunérée, mais peut donner droit à une bourse Région.
- Pour les candidats en situation de Cours d'Emploi, l'enseignement est à la charge de l'employeur ou d'un fonds de formation, les frais d'enseignement seront facturés à hauteur de 12 € de l'heure, soit pour les 2 années scolaires 950h x 12 € = 11 400 €

SOIT SOUS TOTAL 3: 11 400 €

SOIT UN TOTAL GENERAL DE: 12 365 €

Montpellier le 19/09/2022

Fabienne CHATELARD Directrice du centre de formation et Responsable de la formation DE ME









501 RUE METAIRIE DE SAYSSET - CS 10033 - 34078 MONTPELLIER CX 03 TÉL: 04 67 50 46 00 - FAX: 04 67 50 46 01

Siret: 335 130 043 00029 - Agrement FP: 91340058334